



RECOMMANDATIONS
SUR LA
VIDÉOSURVEILLANCE

Partenariat FGS et AN2V

Le Forum Genevois de la Sécurité (Suisse)

Pour la troisième fois consécutive plus de 200 professionnels de la sécurité Suisse Romande étaient présents le 9 juin à notre conférence annuelle pour la présentation de la version finale du document « Recommandations sur la vidéosurveillance ». Cet événement était l'occasion de poursuivre une collaboration engagée en 2012 avec l'association **AN2V**. Cette année nous avons eu le plaisir de collaborer encore plus activement entre nos 2 associations avec l'organisation d'ateliers thématiques qui ont permis d'approfondir, avec un panel d'experts, des notions particulières comme la qualité des images ou les aspects de mobilité pour la vidéosurveillance. Finalement nous avons clôturé la journée avec un retour d'expérience très attendu sur un projet clé pour la sécurité de la ville de Genève, la mise en place de la vidéoprotection dans le quartier des Pâquis. Un projet mené à bien avec le concours de nos recommandations.

Le Forum Genevois de la Sécurité est une association, créée en 1999 et destinée aux professionnels des métiers de la sécurité, dont les objectifs ont pour but de favoriser :

La convergence entre les différentes spécialités de la sûreté, de la sécurité incendie, de la sécurité au travail et de la sécurité de l'information, afin de partager les bonnes pratiques, harmoniser les méthodes et le vocabulaire

La communication entre spécialistes, mais aussi et surtout des départements sécurité vers toutes les parties prenantes que sont les utilisateurs, les décideurs ou encore les partenaires externes comme les autorités.

Ces objectifs sont mis en œuvre par l'organisation régulière de séminaires et tables rondes qui sont l'occasion d'échanges fructueux de connaissances et d'expériences. De ces échanges, est ressortie la nécessité de porter une réflexion sur la vidéosurveillance en

particulier et nous avons constitué un groupe de travail dont les objectifs sont :

- Aider les organisations utilisant un système de vidéosurveillance à investir dans des systèmes performants, adaptés à leurs besoins, en accord avec la loi et utilisant des formats et pratiques exploitables par la justice,
- Elaborer un standard et des guides de bonnes pratiques pour l'installation de systèmes de vidéosurveillance,
- Créer des passerelles et favoriser la communication entre toutes les parties prenantes du domaine public et privé en matière de la vidéosurveillance.
- Les «Recommandations sur la vidéosurveillance» sont disponibles sur les sites du FGS (www.fgsonline.ch) et du bureau des Préposées à la Protection des Données et à la Transparence (PPDT) – institution comparable à la CNIL en France.